

MAIRIE DE
EZY-SUR-EURE

Réunion du Conseil Municipal

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal se réunira à la salle des fêtes :

le vendredi 12 février 2021 à 20 heures

Cette séance est ouverte au public habilité, et limitée à 30 places afin de respecter les règles sanitaires pour éviter les risques de propagation du covid-19. Le port du masque est obligatoire.

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2020
- Exposé des décisions prises en vertu de la délégation de fonction au Maire

➤ **1 - Finances**

- A / Débat d'Orientations Budgétaires 2021
- B / Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif communal 2021 et approbation des restes à réaliser
- C / Création d'un budget annexe : Centre de Santé Communal
- D / Révision des tarifs du camping municipal
- E / Délos Apei 78 : demande de participation financière pour les personnes domiciliées à Ezy sur Eure : année 2021
- F / Demande de subvention : travaux de rénovation énergétique à l'école élémentaire
- G / Demande de subvention : création d'un City Stade au Fonds de Sassey

➤ **2 - Aménagement du territoire**

- A / Programme « Petites Villes de Demain » : convention d'adhésion

➤ **3 - Intercommunalité**

- A / Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) : renouvellement de la convention triennale pour le reversement de la Taxe sur la Consommation Finale de l'Electricité (TCFE)
- B / Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) : convention de participation financière pour les travaux sur le réseau d'éclairage : rue Edmond Signoret
- C / Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) : Avis sur projet photovoltaïque à l'école élémentaire
- D / Agglomération du Pays de Dreux : désignation des représentants pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

➤ **4 - Urbanisme**

- A / Droit de préférence : parcelles en section C n°947 – 948 et 949
- B / Désaffectation du domaine public d'une partie de la Sente des Dignes
- C / Déclassement du domaine public d'une partie de la Sente des Dignes
- D / Confirmation de l'échange de parcelles : Sente des Dignes

➤ **5 - Questions diverses**

Fait à Ezy sur Eure, le 04 février 2021



Le Maire, Pierre LEPORTIER